



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mai 2017
19 heures 00

GF/CC

N° 002142

Affaires Culturelles -
Convention de
partenariat relative à
l'organisation de la
projection en plein air
de l'opéra Carmen de
G Bizet.

Affiché le :

Le mardi 23 mai 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mai 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

La Ville d'Apt a souhaité proposer une retransmission gratuite d'un grand opéra et s'est rapprochée de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur pour s'inscrire parmi les Villes susceptibles de bénéficier d'une retransmission en direct.

En effet le Festival International d'Art Lyrique d'Aix en Provence, organise depuis 2007 des projections gratuites de ses productions d'opéra sur grand écran. Depuis 2012, la Régie Culturelle Régionale et le Festival d'Aix en Provence assurent une retransmission en direct d'un opéra dans une commune de chaque département de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Pour 2017 et pour le Département de Vaucluse, Madame le Maire a pu obtenir que ce soit la Ville d'Apt qui soit retenue pour la retransmission de Carmen de Georges Bizet, mis en scène par Dmitri Tcherniakov, en direct, le Jeudi 6 Juillet 2017 à 21 h 30.

La Ville d'Apt en permettant cette retransmission, avec des moyens techniques de grande qualité, participe ainsi au développement culturel de notre région, permettant une diversification des propositions artistiques durant la période estivale. De plus, grâce à la gratuité, elle facilite l'accès des publics éloignés des salles d'opéra à des productions lyriques de qualité.

Madame le Maire informe que cette retransmission est gratuite pour la collectivité : la ville prenant en charge les aspects techniques nécessaires à l'accueil du dispositif de projection et à la réception du public.